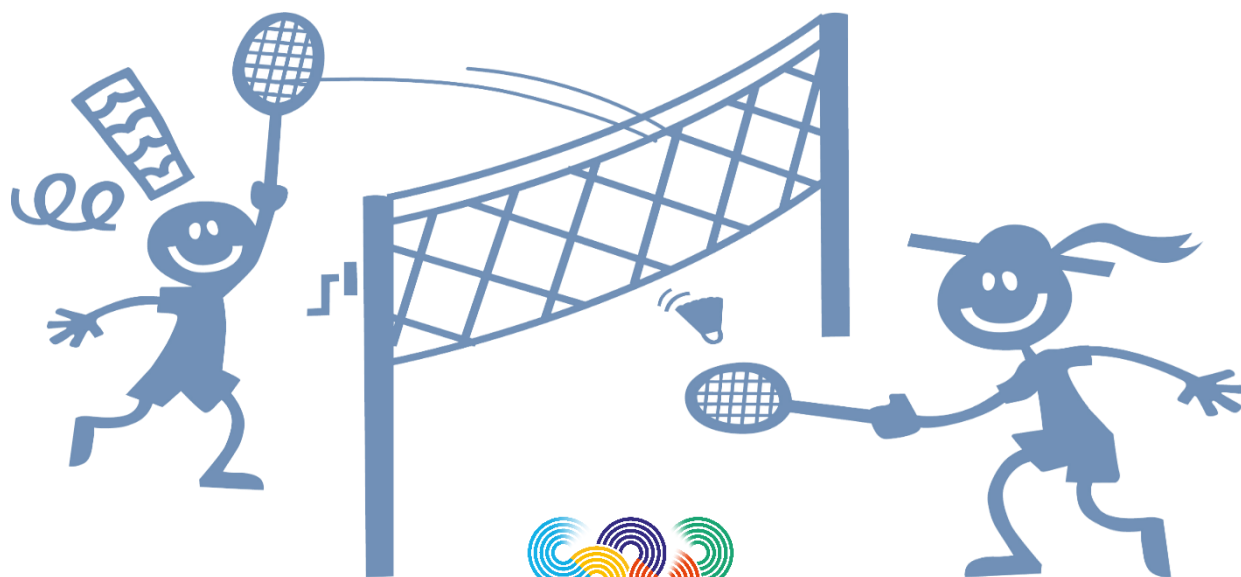


CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL DE BADMINTON

Benjamins et Minimes
indiv. et équipes

LORIENT - (29) – 30 et 31 mai 2024





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ORGANISATEUR	UGSEL Morbihan 3 Allée des fougères Le Vincin 56610 ARRADON Yann GEFROY – 06.72.50.59.33 – yann.geffroy@e-c.bzh
ACCUEIL	Le passage par l'accueil est obligatoire. Mercredi 29 mai de 17h à 19h, le jeudi 30 mai de 7h30 à 8h30 ou de 17h30 à 18h30 Lycée Notre Dame de La Paix 6 Rue des Ormes 56275 PLOEMEUR
LIEUX DE COMPÉTITION	Jeudi 30 mai 2024 Compétition individuelle BF : Complexe Kervénanec Allée Gabriel Laurent 56100 LORIENT BG : Lycée Notre Dame de La Paix 6 Rue des Ormes 56275 PLOEMEUR MF : Salle Carnot 20 Rue Lazare Carnot 56100 LORIENT MG : Salle SVOB 18 Rue de la Madeleine Desrozeaux 56100 LORIENT Vendredi 31 mai 2024 Compétition équipes Benjamins équipe promo Complexe Kervénanec Allée Gabriel Laurent 56100 LORIENT (de 8h30 à 12h30) Minimes équipe promo Salle Carnot 20 rue Lazare Carnot 56100 LORIENT Elite équipe Salle SVOB 18 Rue de la Madeleine Desrozeaux 56100 LORIENT Vendredi 31 mai 2024 Finales individuelles et équipes : Salle SVOB 18 Rue de la Madeleine Desrozeaux 56100 LORIENT (à partir de 13h) Les terrains sont attribués à titre indicatif.
QUESTIONNAIRE	A renvoyer à l'UGSEL Morbihan impérativement pour le mardi 07 mai 2024 par mail : yann.geffroy@e-c.bzh et b-del-frari@ugsel.org
HEBERGEMENT	Pas d'hébergement organisé par l'UGSEL Morbihan. Nous vous invitons à prendre connaissance des hôtels sur LORIENT et ses alentours.
RESTAURATION	Mercredi 29 mai 2024 – SOIR Lycée Notre Dame de La Paix – 6 Rue des Ormes PLOEMEUR Jeudi 30 mai 2024 – MIDI Panier repas – Distribution dans les différentes salles de compétition Jeudi 30 mai 2024 – SOIR Lycée Notre Dame de La Paix – 6 Rue des Ormes PLOEMEUR Vendredi 31 mai 2024 – MIDI Panier Repas – Distribution à la Salle SVOB – 18 Rue de la Madeleine Desrozeaux 56100 LORIENT (à partir de 13h) Vendredi 31 mai 2024 – SOIR Possibilité de commander un panier repas. Tous les repas et paniers repas seront facturés et non remboursables. Passé le vendredi 10 mai 2024, aucune commande ne sera prise en compte.



CHAMPIONNAT NATIONAL DE BADMINTON
30 -31 mai 2024 - Lorient



DROIT D'ENGAGEMENT	14€ par compétiteur
TRANSPORT / PARKING	Pas de transport organisé par l'UGSEL Morbihan. Chaque établissement devra être autonome au niveau du transport (attention difficulté de stationner auprès de certaines salles, nous vous conseillons de déposer les sportifs avant de stationner)
BUVETTE / COLLATION	Une buvette est prévue dans chaque salle (café, gâteaux, confiserie).
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant.
RESPONSABILITÉ	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement, sont directement responsables de la tenue de leurs athlètes et de tout dégât que ces deniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
SERVICE MÉDICAL	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une trousse de première urgence facilitant une certaine forme d'autonomie dans la prise en charge des blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par le comité organisateur.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RÈGLEMENTS	Se référer aux règlements généraux et particuliers 2023-2024 sur le site de l'UGSEL Nationale.
REPRÉSENTANT DE L'UGSEL NATIONALE	Béatrice DEL FRARI
MEMBRES CTN	Annaïg GAUTIER
RESPONSABLE LOCAL	Thierry LE GOFF – Sylvie MARREC
RESPONSABLE JO	
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.
ARBITRAGE	Il sera assuré par des jeunes arbitres officiels UGSEL lors des phases finales. Rappel : le règlement exige que chaque équipe qualifiée présente un arbitre validé niveau territoire sur Usport.
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire, présentée dans chaque salle avant la compétition. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
USPORT	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none">● Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.● Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 1^{er} juin. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif. <p>Pour les individuels qualifiés qui participent et les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.</p>
CONFIRMATION	Les confirmations d'engagement au championnat équipe et individuel sont à renvoyer pour le mardi 7 mai 2024 sous format EXCEL aux deux adresses électroniques ci-dessous : Ugsel nationale : b-del-frari@ugsel.org et organisateur yann.geffroy@e-c.bzh
CHAUSSURES	Chaque compétiteur doit se munir de chaussures avec des semelles propres qui ne marquent pas le sol.
TENUE	- La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique)
MATÉRIEL	Chaque élève se présente avec sa raquette. La compétition se déroulera avec des volants Mavis 300. Chacun est libre d'amener ses propres volants et les utiliser, si accord entre les joueurs concernés par le match.
COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.
VOL	L'UGSEL Morbihan décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel ou d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.



PROGRAMME GENERAL

Mercredi 29 mai 2024

17h / 19h

Accueil
Lycée Notre Dame de La paix
6 Rue des Ormes
56275 PLOEMEUR

Convivialité : pot élèves et accompagnateurs

A partir de 19h30

Dîner au lycée Notre Dame de La Paix PLOEMEUR



Pointage obligatoire pour la compétition individuelle. Par téléphone si retard ou arrivée le jeudi matin (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

Jeudi 30 mai 2024

7h30 / 8h30

Accueil
Lycée Notre Dame de La paix
6 Rue des Ormes
56275 PLOEMEUR

A partir de 8h

Ouverture des gymnases suivi du début de la compétition individuelle

A partir de 11h30

Distribution des paniers repas dans les différentes salles

17h30

Fin de la compétition

A partir de 18h30

Temps convivial avec les spécialités des régions au Lycée Notre Dame de La paix PLOEMEUR.

A partir de 19h30

Dîner au lycée Notre Dame de La Paix PLOEMEUR



Pointage obligatoire pour la compétition équipe. Par téléphone si retard ou arrivée le vendredi matin (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

Vendredi 31 mai 2024

A partir de 7h45

Ouverture des gymnases

8h30 – 12h30

Compétition Equipes :
Complexe Kervéanec Allée Gabriel Laurent 56100 LORIENT (de 8h30 à 12h30) pour les **Benj équipes**,
Salle Carnot 20 rue Lazare Carnot 56100 LORIENT pour les **Minimes équipes**
Salle SVOB 18 Rue de la Madeleine Desrozeaux 56100 LORIENT pour les **Elite équipes**.

A partir de 11h30

Distribution des paniers repas à la salle SVOB

13h – 17h

Finales individuelles et par équipes à la salle SVOB

17h

Remise des récompenses à la salle SVOB

Les horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la compétition.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org